



Exercice d'une activité artistique, précisions

Par Visiteur

Bonjour Maître,

J'ai une amie très douée comme artiste portraitiste, qui souhaiterait pouvoir vendre et exposer ses œuvres. Malheureusement elle a dû abandonner son statut d'auto-entrepreneur (véritable arnaque) ne voudrait pas perdre le maigre revenu que lui procure actuellement le RSA qu'elle perçoit et se retrouver sans aucun revenu. Sous quelle forme (faute de trouver des sponsors) pourrait-elle exercer et bien sûr un moindre coût? Merci de l'attention que vous voudrez bien donner à ma demande.

Par Visiteur

Cher monsieur,

ses œuvres.

Malheureusement elle a dû abandonner son statut d'auto-entrepreneur (véritable arnaque) ne voudrait pas perdre le maigre revenu que lui procure actuellement le RSA qu'elle perçoit et se retrouver sans aucun revenu. Sous quelle forme (faute de trouver des sponsors) pourrait-elle exercer et bien sûr un moindre coût?

Pourquoi dites-vous que le statut d'auto-entrepreneur est une arnaque?

C'est pourtant le statut le moins onéreux pour une personne ne réalisant pas de bénéfices importants.

Très cordialement.